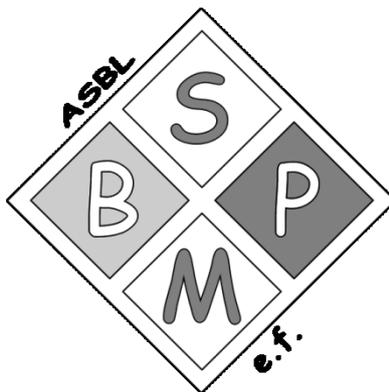


e-SBPM-Infor

**Périodique trimestriel de la
Société Belge des Professeurs de Mathématique
d'expression française**

Association sans but lucratif



**N° 165
Avril-Mai-Juin 2012**

PROCHAINES PARUTIONS DU BULLETIN DE LIAISON

Les prochaines parutions de notre périodique SBPM-Infor sont programmées comme suit:

	Parution	Infos communiquées AVANT le
N° 166	03/10/2012	19/09/2012
N° 167	03/12/2012	16/11/2012
N° 168	13/02/2013	28/01/2013
N° 169	03/06/2013	18/05/2013

Nous insérons bien volontiers dans ce périodique, toute information à caractère non commercial pouvant intéresser les professeurs de mathématique (conférences, séminaires, expositions, congrès, formations continuées, ...).
Les informations dont vous souhaitez la publication nous seront communiquées de préférence en Word ou en format récupérable par ce logiciel, en "fichier attaché" à notre adresse électronique (cfr ci-dessous, renseignements pratiques).
Une éventuelle mise en page d'origine est susceptible d'être modifiée pour s'adapter à l'aspect général de notre bulletin.
Nous vous prions instamment de tenir compte des dates figurant dans le tableau précédent. Merci d'avance pour votre collaboration.

SITES INTERNET

Site de la SBPMef : <http://www.sbpme.be>
Site des olympiades mathématiques belges : <http://omb.sbpme.be>
Site du Rallye Mathématique Transalpin : <http://rmt.sbpme.be>

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Adresse	Rue du Onze Novembre, 24	7000 Mons
Téléphone 065 31 91 80	GSM 0473 97 38 08	e-mail : sbpm@sbpm.be
N° de compte	000-0728014-29 de SBPMef	
Paiements internationaux (dans la zone Euro)	IBAN : BE26 0000 7280 1429	BIC : BPOTBEB1

	Handtekening(en) Signature(s) Unterschrift(en)
OVERSCHRIJVINGSOPDRACHT ORDRE DE VIREMENT ÜBERWEISUNGSAUFTRAG <input type="checkbox"/>	
Bij invulling met de hand, één HOOFDLETTER of cijfer in zwart (of blauw) per vakje Si remplissage à la main, 1 majuscule ou une seule MAJUSCULE ou un seul chiffre noir (ou bleu) par case Beim Ausfüllen mit der Hand ein GROSSBUCHSTABE oder Zahl in schwarz (oder blau) pro Feld	
Gewenste uitvoeringsdatum in de toekomst / Date d'exécution souhaitée dans le futur / Gewünschtes Ausführungsdatum in der Zukunft	Bedrag / Montant / Betrag EUR CENT
<input type="text"/>	<input type="text"/>
Rekening opdrachtgever (IBAN) Compte donneur d'ordre (IBAN) Konto des Auftraggebers (IBAN)	<input type="text"/>
Naam en adres opdrachtgever Nom et adresse donneur d'ordre Name und Adresse des Auftraggebers	<input type="text"/>
Rekening begunstigde (IBAN) Compte bénéficiaire (IBAN) Konto des Begünstigten (IBAN)	<input type="text" value="BE26000072801429"/>
BIC begunstigde BIC bénéficiaire BIC Begünstigten	<input type="text" value="BPOTBEB1"/>
Naam en adres begunstigde Nom et adresse bénéficiaire Name und Adresse des Begünstigten	<input type="text" value="SBPMef
Rue du Onze Novembre, 24
7000 MONS"/>
Medsdaling Communication Mittellung	<input type="text"/>

PETIT MOT DE L'ÉDITEUR

- **Congrès de la SBPMef**

**Notre 38^{ème} congrès se tiendra à B-4020 LIEGE
dans les locaux du Collège Saint-Louis
20 rue Magis
Les 22, 23 et 24 août 2012**

Nos trois journées de congrès sont reconnues une fois encore comme journées de formation par l'IFC.

Le programme, les résumés des conférences, les modalités d'inscription et tous les renseignements pratiques seront postés sur notre site <http://www.sbpm.be> d'ici quelques jours.

Le congrès sera sponsorisé comme les années antérieures par la firme Texas Instruments.



Nous vous y attendons tous : enseignants de tous niveaux, de tous réseaux, étudiants des Hautes Ecoles et Universités, personnes qui sont intéressées de près ou de loin par la mathématique.

Une plage horaire du congrès est réservée à une **assemblée générale**, le 23 août à 17 heures. Vous trouverez l'invitation à vous y rendre et l'ordre du jour dans les pages de ce bulletin.

Il est sans doute bon de rappeler que l'A. G. est l'organe souverain de notre association et que l'on y débat d'orientations ou d'activités futures éventuelles de la SBPMef. Nous comptons d'autant plus fermement sur votre présence qu'il sera procédé à l'élection d'administrateurs et à celle d'un président, le président actuel Gérald Troessaert, ne se représentant pas.

Si vous avez envie de faire bouger les choses, d'apporter votre pierre à l'édifice ou si vous avez simplement un peu de temps à consacrer à notre société, n'hésitez pas à **poser votre candidature** à l'un des postes vacants (modalités, voir pages 4 et 5).

Le **rapport d'activités** relatif à l'exercice social 2011 sera publié vers la mi-juin, dans la rubrique *La société / En savoir* + du site de notre association <http://www.sbpm.be>

Si vous désirez disposer d'une copie papier de ce document, prenez contact avec notre secrétariat.

- **Appel à cotisation**

Si ce n'est encore fait¹, n'oubliez pas de renouveler votre cotisation à la SBPMef pour l'année 2012. D'avance merci ! Pour les tarifs, consultez la dernière page de ce bulletin.

Bonne fin d'année scolaire ! Au plaisir de vous rencontrer à Liège au mois d'août !

Renée Gossez

¹ Pour savoir où vous en êtes dans vos cotisations, consultez l'étiquette-adresse de l'envoi. Vous y trouverez l'indication de la dernière année civile pour laquelle vous avez cotisé.

Société Belge des Professeurs de Mathématique d'expression française (ASBL)
Rue du Onze Novembre, 24 7000 Mons
Numéro d'entreprise : 421.573.381

ASSEMBLEE GENERALE de la SBPMef Jeudi 23 août 2012

Le Conseil d'administration vous invite à participer à l'Assemblée générale de la SBPMef.
Celle-ci se tiendra le **jeudi 23 août 2012 à 17h00** dans les locaux du Collège Saint-Louis, 20 rue Magis à Liège.

Ordre du jour

1. Approbation du PV de l'AG du mercredi 21 mars 2012,
2. Rapport d'activités pour l'exercice 2011,
3. Fixation du montant de la cotisation,
4. Election du président (mandat de trois ans),
5. Election de huit administrateurs (mandats de trois ans) et d'un administrateur (mandat de deux ans).
Huit administrateurs arrivent en fin de mandat cette année : Benoit Baudelet, Dimitri Foucart, Mady Frémal, Valérie Henry, Michel Herman, Martine Machtelings, René Scrève, Sébastien Verspecht,
6. Parole aux membres,
7. Divers.

Le président
Gérald Troessaert

La secrétaire
Mady Frémal

Statuts*

Art. 3.2. – L'association est composée d'au moins 26 membres. La qualité de membre est acquise le premier jour du mois qui suit le paiement de la cotisation.

Art. 6.2. – Le CA est composé du président et d'administrateurs, élus pour trois ans par l'AG, parmi les membres. Les administrateurs sont au nombre de trois minimum et de vingt-quatre maximum. Les vingt-quatre postes d'administrateur ainsi attribués ou disponibles sont réattribués par tiers chaque année. Le président et les administrateurs sont rééligibles. Les candidatures doivent parvenir au président dans les délais fixés par le R.O.I. Les modalités des élections sont fixées par le R.O.I. Art. 6.3. – Lorsque le poste de président devient vacant en cours de mandat, le CA désigne en son sein un administrateur chargé d'assurer l'intérim de la présidence jusqu'à l'AG suivante.

Chaque fois qu'un poste d'administrateur devient vacant en cours de mandat ou n'a pas été pourvu lors d'une élection précédente, le CA peut décider d'augmenter en conséquence le nombre de postes à attribuer à l'élection partielle suivante. Le R.O.I. précise comment les différents mandats à attribuer sont répartis entre les élus.

Règlement d'Ordre intérieur*

2.1 – Dispositions communes aux élections du président et des administrateurs

2.1.1 – Les élections ont lieu à l'occasion d'une AG convoquée selon les prescriptions de la loi et de nos statuts.

2.1.2 – La liste des électeurs est clôturée une semaine avant le scrutin ; elle ne peut comprendre que des membres.

2.1.3 – Les candidatures aux différents postes sont à adresser au président en exercice ou faisant fonction, par lettre, fax ou courrier électronique.

La liste des candidats est également clôturée une semaine avant le scrutin. Elle pourra être consultée sur le site Internet de la SBPMef ou à son siège social. Si les élections ont lieu au cours d'un congrès, cette liste est affichée dès le début du congrès.

2.1.4 – Un électeur absent au scrutin peut se faire représenter par un autre électeur. Le mandat doit comporter les noms du mandant et du mandataire, la date et les signatures des deux personnes. Un mandataire ne peut être porteur que d'un seul mandat qui sera remis aux organisateurs du scrutin en début de séance.

2.1.5 – Tout candidat à un premier mandat doit se présenter devant l'AG et répondre aux questions qui lui seront posées par les membres présents.

2.1.6 – Chaque électeur ne reçoit qu'un seul bulletin de vote sauf s'il est porteur d'un mandat, auquel cas il en reçoit deux.

2.1.7 – A l'issue du vote, un classement des candidats par ordre décroissant des voix obtenues sera établi.

2.2 – L'élection du président

2.2.1 – Pour éviter des conflits d'intérêt, la fonction de président est incompatible avec la fonction d'inspecteur, de conseiller pédagogique, d'attaché de cabinet, de membre d'une instance dirigeante générale d'un pouvoir organisateur.

2.2.2 – Les candidats doivent se présenter devant l'AG et répondre aux questions qui leur seront posées par les membres présents.

2.2.3 – Chaque électeur ne vote que pour un seul candidat.

2.2.4 – Si un seul candidat obtient 50% des voix, il est élu président.

2.2.5 – Si plusieurs candidats obtiennent le meilleur score, ils participent seuls au second tour.

2.2.6 – Si un seul candidat obtient le meilleur score mais n'atteint pas 50% des voix, il participe d'office au second tour. Sauf désistement, tous les candidats obtenant le meilleur second score participent au second tour.

2.2.7 – S'il n'y a qu'un candidat, le vote est organisé mais le scrutin se fait par « oui » ou par « non ». Le candidat est élu président si 50% des suffrages exprimés sont en sa faveur (c'est-à-dire de ceux qui ont voté « oui » ou « non », compte non tenu des bulletins blancs ou nuls).

2.2.8 – Si aucun candidat ne peut être élu, on applique les dispositions de l'Art. 6.3 des statuts.

2.3 – L'élection des administrateurs

2.3.1 – Si le nombre de candidats est au plus égal au nombre de postes à pourvoir (c'est-à-dire huit), le scrutin ne sera pas effectué, sauf si au moins un membre de l'assemblée demande que le vote ait lieu.

2.3.2 – Si le vote a lieu, il se fait par « oui » ou par « non » ; des bulletins comportant la liste des noms sont distribués aux électeurs. Le « oui » est présumé. Sont refusés les candidats pour lesquels plus de 50 % des suffrages exprimés sont négatifs.

2.3.3 – Chaque électeur vote pour autant de candidats qu'il le souhaite.

2.3.4 – Les huit candidats les mieux classés sont élus.

2.3.5 – Si des candidats sont classés ex æquo pour un certain nombre de postes, un second tour sera organisé pour départager ceux-ci.

2.3.6 – Disposition particulière. Si n postes d'administrateurs, en dehors de ceux prévus par le renouvellement annuel, sont vacants au moment de l'Assemblée générale, ils peuvent être ouverts à candidature sur décision du Conseil d'administration. Ils s'ajoutent alors aux huit postes à renouveler. Ces mandats seront d'une durée d'un an ou de deux ans afin de respecter le rythme du renouvellement du CA par tiers.

Les $8+n$ candidats les mieux classés lors du vote sont élus. Les huit premiers sont élus pour trois ans, les suivants pour deux ans et les derniers pour un an sauf si un accord entre les candidats en a décidé autrement. Si le nombre de candidats est égal au nombre de postes à pourvoir et qu'un accord sur les durées des différents mandats est intervenu, le scrutin ne sera pas effectué sauf si au moins un membre de l'assemblée demande que le vote ait lieu. Si le vote a lieu, les dispositions des articles 2.3.2, 2.3.3 et 2.3.5 sont d'application.

* : la version complète peut être consultée sur le site de la SBPMef

37^{ème} OLYMPIADE MATHÉMATIQUE BELGE

La proclamation de la 37^{ème} olympiade s'est déroulée le samedi 26 mai. Nous réitérons nos chaleureuses félicitations à tous les finalistes.

Vous trouverez le palmarès sur le site de l'olympiade <http://omb.sbpm.be>

Tous les détails sur la prochaine olympiade (la 38^{ème}) dans le SBPM-Infor du mois d'octobre 2012.

RECUEILS DE QUESTIONS de l'OMB

Textes de référence pour une préparation à l'Olympiade elle-même ou recueils d'exercices non triviaux d'application du cours de mathématique.

Tome 6 : 4 € pour les membres et 6 € pour les non-membres.

Tome 7 : 5 € pour les membres et 8 € pour les non-membres.

Les deux tomes : 7 € pour les membres et 12 € pour les non-membres.

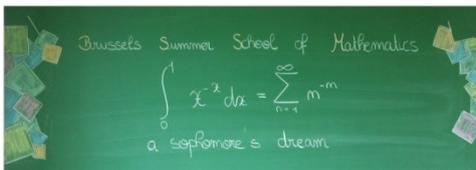
Tarifs avantageux pour les commandes groupées d'au moins 10 exemplaires (voir dernière page de ce bulletin).



ANNONCES D'ACTIVITÉS en Belgique ou à l'étranger

Nous insérons volontiers dans cet agenda, toutes les informations susceptibles d'intéresser les professeurs de mathématique, à condition qu'elles nous soient communiquées à temps (voir calendrier des parutions).

En Belgique



Brussels Summer School of Mathematics 2012 (BSSM)

La BSSM 2012 aura lieu du 30 juillet au 3 août 2012, Salle Solvay, 5^{ème} étage du bâtiment NO, Campus de la Plaine, ULB, Boulevard du Triomphe, 1050, Bruxelles.

Pour le programme et les modalités d'inscription, voir <http://bssm.ulb.ac.be/Bienvenue.html>

Les inscriptions sont ouvertes.





Bibliothèque Royale de Belgique

"Une Source royale pour Mercator"

Exposition à la Bibliothèque Royale de Belgique
du 25 avril au 29 juillet 2012

Voir

http://www.kbr.be/actualites/expos/dossiers/mercator/mercator_fr.html

ou

<http://www.sbpn.be/2012/04/25-avril-au-29-juillet-2012-une-source-royale-pour-mercator-a-la-bibliotheque-royale-de-belgique/>

A l'étranger

Du 12 au 14 septembre 2012 : CFIES 2012 à Angers (France).

<http://www.sbpn.be/2012/03/du-12-au-14-septembre-2012-cfies-2012-a-angers-france/>

Du 7 au 10 novembre 2012 : Colloque International sur l'Analyse Statistique Implicative (A. S. I. 6) à Caen

<http://www.sbpn.be/2012/03/colloque-international-sur-l%E2%80%99analyse-statistique-implicative-a-s-i-6/>

Pour les activités de la rentrée 2012-2013

Voir les bulletins SBPM-Infor et e-SBPM-Infor d'octobre 2012 ainsi que notre site www.sbpn.be . Des informations nouvelles y sont régulièrement postées.



Les Editions de l'Université de Liège

Collection :

:: si les mathématiques m'étaient contées ::

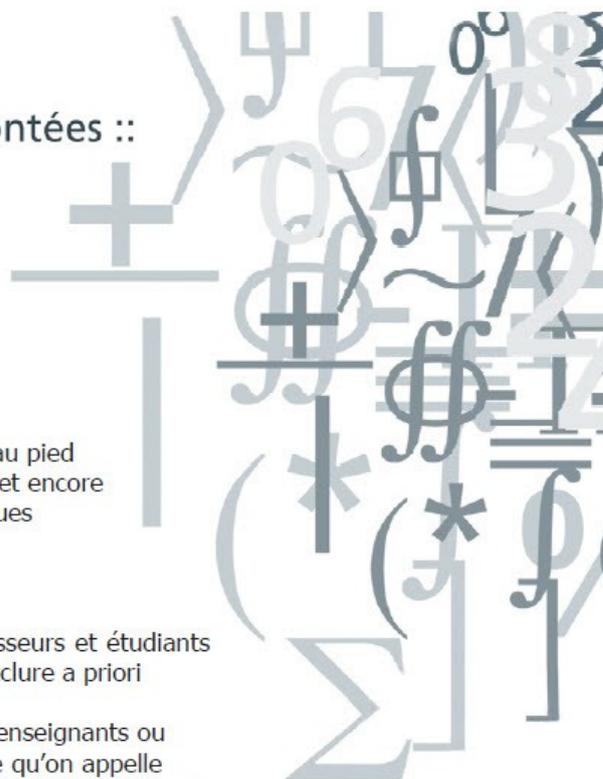
Collection dirigée par Maggy Schneider,
éditée avec l'appui de la Faculté des Sciences
de l'Université de Liège (Belgique).

Ce titre de collection affiche clairement l'intention
visée : celle de restaurer une certaine historicité aux
mathématiques enseignées.

Sans forcément s'inspirer de l'histoire des mathématiques au pied
de la lettre, il s'agit d'expliquer les projets humains passés et encore
actuels pour la réalisation desquels les savoirs mathématiques
autorisent une économie de pensée et d'action.

Cette collection comporte deux types d'ouvrages :

- Des monographies mathématiques destinées aux professeurs et étudiants de l'enseignement secondaire ou supérieur mais sans exclure a priori d'autres niveaux d'enseignement.
- Des livres qui tentent de mettre à portée du public des enseignants ou d'autres publics les avancées de ce champ de recherche qu'on appelle «didactique des mathématiques» que ce soit les théories didactiques elles-mêmes ou des réflexions sur l'apprentissage et/ou l'enseignement de thèmes mathématiques particuliers.



- **Traité de didactique des mathématiques**
Maggy SCHNEIDER 978-2-87456-066-8
- **Le mathématicien et ses esclaves**
Pierre LECOMTE 978-2-87456-080-4
- **Vers une modélisation algébrique des points, droites et plans**
Catherine LEBEAU & Maggy SCHNEIDER 978-2-87456-091-0
- **Des grandeurs inaccessibles à la géométrie du triangle**
Hilda ROSSEEL & Maggy SCHNEIDER 978-2-87456-092-7
- **L'émergence de modèles fonctionnels**
Mariza KRYSINSKA & Maggy SCHNEIDER 978-287456-116-0
- **Ces nombres qu'on dit imaginaires sont-ils vraiment des nombres ?**
Hilda ROSSEEL & Maggy SCHNEIDER 978-287456-141-2
- **De la modélisation de grandeurs aux concepts de dérivée et d'intégrale**
Maggy SCHNEIDER, Jean-Yves GANTOIS à paraître
- **Des phénomènes périodiques aux fonctions et cercle trigonométriques**
Mariza KRYSINSKA & Maggy SCHNEIDER
avec la collaboration d'Hilda ROSSEEL à paraître

TARIF des PUBLICATIONS de la SBPMef (janvier 2012)

LOSANGES

On peut se procurer Losanges de trois façons :

- en devenant membre de la SBPMef (*seules les personnes physiques peuvent se faire membre de la SBPMef*);
- en s'abonnant à la revue, (coût de l'abonnement : Belgique : 55 €; Europe : 80 €; Autres pays : 90 €);
- en l'achetant au numéro au secrétariat de la SBPMef : prix au numéro : 15 € et 10 € pour les membres.

AFFILIATION À LA SBPMef

Les membres reçoivent Losanges (4 numéros par an) et SBPM-Infor.

Belgique :

- cotisation ordinaire : 28 €.
- cotisation familiale : 35 € réservée aux couples cohabitants. Les intéressés ne reçoivent qu'un exemplaire des publications, mais sont membres à part entière et participent donc aux élections.
- cotisation réduite : 18 € réservée aux étudiants (3 ans max.)
- cotisation pluriannuelle (5 ans) : 130 €.

Pays d'Europe : 60 €.

Autres pays : 80 €.

AFFILIATION À L'APMEP

Les membres de la SBPMef peuvent, par versement à son compte, devenir membres de l'Association des Professeurs de Mathématique de l'Enseignement Public (France). Ils recevront le Bulletin de l'APMEP, le BGV (Bulletin à Grande Vitesse) et PLOT. Prix pour une première adhésion : 45 €. Prix pour une ré-adhésion : 50 €.

Les membres de la SBPMef peuvent aussi commander par celle-ci les publications de l'APMEP ; ils bénéficient du prix "adhérents".
(Vous pouvez consulter la liste des publications de l'APMEP à l'adresse suivante : <http://www.apmep.asso.fr/>)

AUTRES PUBLICATIONS DE LA SBPMef encore disponibles

	PRIX non membre	PRIX membre *	Frais de port pour la Belgique**
Jacques BAIR <i>Mathématique et Sport</i>	12,00 €	6,00 €	3,00 €
François JONGMANS <i>Eugène Catalan, géomètre sans patrie, ...</i>	12,00 €	6,00 €	3,00 €
RMT TOME 4	2,00 €	2,00 €	1,80 €
Dossiers d'exploration didactique			
Dossier 2 : Autour du PGCD	1,80 €	1,00 €	1,80 €
Dossier 3 : Isomorphisme et Dimension	1,80 €	1,00 €	1,80 €
Dossier 6 : Statistiques	7,40 €	5,00 €	1,80 €
Dossier 7 : Vers les infiniment petits, (S. TROMPLER et G. NOËL)	6,00 €	4,00 €	1,80 €
Dossier 8 : La démonstration en géométrie plane dans les premières années de l'enseignement secondaire, (CL. VILLERS et al.)	9,00 €	6,00 €	6,00 €
Dossier 9 : Des démonstrations, à la rencontre des compétences au travers de thèmes - Série 1, Thèmes n°1 à 8, (CL. VILLERS et al.)	9,00 €	6,00 €	6,00 €
Dossier 10 : Narrations de recherche, de la théorie à la pratique dans les enseignements secondaire et supérieur, (J. BAIR, J.-CL. DELAGARDELLE, V. HENRY)	6,00 €	4,00 €	3,00 €
Dossier 11 : Enseignons en jouant, Brochure et CD-ROM (B. HONCLAIRE, N. LAMBELIN, G. et Y. NOËL)	20,00 €	13,00 €	6,00 €
Dossier 12 : Situations concrètes exploitant les barycentres, (J. BAIR et V. HENRY)	6,00 €	4,00 €	3,00 €
Recueils de questions des OMB			
Tome 6	6,00 €	4,00 €	1,80 €
Tome 7	8,00 €	5,00 €	1,80 €
Tomes 6 et 7 (en deux envois séparés)	12,00 €	7,00 €	3,60 €

* Le prix membre ne s'applique qu'à un seul exemplaire.

Toute commande d'au moins dix exemplaires d'une même publication bénéficie d'une réduction de 10% sur le prix non membre.

Pour toute commande de plus de deux brochures, veuillez prendre contact avec le secrétariat pour connaître les frais d'expédition.

** Frais d'expédition pour les autres pays : prendre contact avec le secrétariat.

Tél : +32 (0) 65 319180 Mail : sbpm@sbpm.be

Les frais d'expédition sont susceptibles d'être modifiés si les tarifs postaux augmentent durant l'année.

CCP Belgique : 000-0728014-29 – IBAN BE26 0000 7280 1429 – BIC BPOTBEB1 – SBPMef, 24 rue du Onze Novembre à 7000 MONS

CCP Lille : 1003648S026 – IBAN FR68 2004 1010 0510 0364 8S02 683 – BIC PSSTFRPPLIL